

LA RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCÉE HECTOR BERLIOZ



Demi Pensionnaire

Ma restauration à la cantine du Lycée Hector Berlioz

- 1- Créer mon compte
- 2- Modalités
- 3- Payer mes repas
- 4- Réserver mes repas
- 5- En pratique



Comment créer mon compte

Avant la rentrée et dès le 27 août, depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette

2 possibilités :

➤ **Site de Turboself :**

<https://lc.cx/gsin>

OU

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1284>

➤ **Site de du lycée Hector Berlioz :**

<http://www.ac-grenoble.fr/lycee/hector.berlioz>



Les modalités

Le prix du repas est fixé à **4,15 €**

Ma carte de passage au self me sera remise le jour de la rentrée (**toujours l'avoir sur soi**)

2 opérations sont **indispensables** pour pouvoir prendre mon repas :

➤ **Payer** en débitant ma carte



Au passage au self je dois avoir sur ma carte au moins le prix d'un repas soit 4€15

➤ **Réserver** au plus tard **la veille** de prendre mon repas et ce jusqu'à 8 semaines à l'avance



Payer mes repas en créditant ma carte

2 possibilités :



- **Par internet** sur l'un des sites de la page 2 (smartphone, ordinateur) : paiement par carte bleue pour un montant **minimum de 40€**



- **A la borne Turboself** du lycée
Paiement par **chèque** ou en **espèces**

 *L'appareil ne rend pas la monnaie*



Réserver mes repas

2 possibilités :



➤ **Par internet** (Smartphone, ordinateur)
sur l'un des sites de la page 2.



➤ **A la borne du lycée**



J'ai la possibilité de supprimer 1 réservation jusqu'à la veille.

Tout repas non annulé dans ce délai sera dû, sauf en cas de maladie (certificat médical) ou circonstance exceptionnelle.

*Si j'oublie de réserver il m'est possible de déjeuner au tarif passager de **6€30***



Quelques cas pratiques

Réservation	Paiement	Conséquence
J'ai réservé mon repas au plus tard la veille	Ma carte est suffisamment créditée (à minima 4€15)	Je peux aller manger au self 
J'ai oublié de réserver mon repas	Ma carte est suffisamment créditée	Je peux manger au tarif passager de 6€30 
J'ai réservé mais je ne mangerai pas au self	Ma carte est suffisamment créditée	Mon repas sera débité de ma carte 4€15 * 
J'ai réservé mon repas au plus tard la veille	Je n'ai pas suffisamment d'argent sur ma carte	Pas de panique, je me présente à l'intendance afin de trouver une solution adaptée 
J'ai réservé mon repas au plus tard la veille	Ma carte est créditée mais je l'ai oubliée	Pas de panique, je me présente à l'intendance qui débloquera mon accès au self 

* Sauf en cas de maladie ou circonstance exceptionnelle



Règlement de l'internat 2021

➤ Paiement de la pension 1.515,00€ *

réparti en 3 factures :

1. En novembre : **575,00€** pour les mois de septembre à décembre
2. En janvier : **461,00€** pour les mois de janvier à mars
3. En avril : **479,00€** pour les mois d'avril à juin



➤ Règlement : vous avez 2 possibilités

1. **Paiement en ligne**, simple et rapide, vous permettant de payer en plusieurs fois.

Pour accéder au service, connectez-vous sur le site **Scolarité services** :

<https://ts.ac-grenoble.fr/ts>

(un identifiant et un mot de passe provisoire vous sont communiqués à la rentrée).



2. **Paiement par chèque ou en espèces**

au bureau du service intendance du lycée.



** Ce tarif comprend : la nuitée, le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner.*

(tarif susceptible d'être modifié par décision du Conseil d'Administration, au mois de janvier de chaque année.)

La vie scolaire du lycée Hector Berlioz

Pour accompagner les élèves :

3 CPE
(Conseillers
Principaux
d'Education)

11 AED
(Assistants
d'Education)

- ✓ Suivi individualisé des élèves,
- ✓ Suivi des classes,
- ✓ Gestion des absences, des retards,
- ✓ Vie de l'élève au sein de l'établissement.

PRONOTE

- ✓ Informations et Communication Parents.



Vie à l'internat

De 18h00 à 18h45 :



✓ Etude

De 18h45 à 19h45 :



✓ Repas

De 20h00 à 22h30 :



✓ Temps libre à l'internat



Ping Pong

Baby foot



Animation
jeux

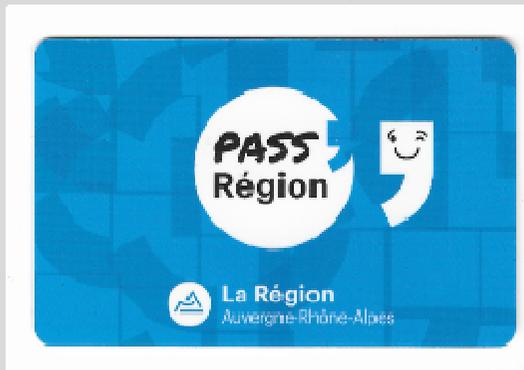
Salle
informatique

Foot en
salle

Salle
télé

Musculation

La vie scolaire du lycée Hector Berlioz



- ✓ Le Pass'Réunion est une carte offrant de nombreux avantages aux jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes !
- ✓ Après commande, le Pass'Réunion est validé par le lycée.



- ✓ Carte d'accessibilité au lycée ; Entrée / Sortie,
- ✓ Carte d'accès à la cantine.

MANUELS SCOLAIRES & PASS REGION



Le Pass Région permet à l'élève de bénéficier de nombreux avantages (voir sur le site passregion.auvergnerhonealpes.fr)

Dont LA GRATUITE DES MANUELS SCOLAIRES qui sont prêtés chaque année par la Région

Que faut-il faire pour récupérer ces manuels ?

1. **Inscription** au Lycée via le dossier transmis
2. Après inscription : **commande** du Pass Région sur le site ci-dessus
3. Se munir de sa carte ou de son numéro de dossier lors de la **distribution** en septembre
4. Couvrir les livres et en **prendre soin** durant toute l'année scolaire
5. **Restituer** les livres en cas de départ de l'établissement ou à la fin de l'année scolaire (fin juin/ début juillet)



LE SECRÉTARIAT

◎ Pour :

- Les certificats de scolarité
- Les demandes de bourses de lycée
- ◎- les inscriptions et réinscriptions
- ◎- les codes : ENT / Pronote et Educonnect

LES CERTIFICATS DE SCOLARITÉ

- Ils sont donnés en classe, à tous les élèves dès la 2^{ème} quinzaine de septembre.
- Ils sont à garder précieusement car ils sont demandés par divers organismes tout au long de l'année scolaire.

LES BOURSES NATIONALES DE LYCÉE

- ◉ Une campagne d'information a lieu fin mars - début avril.
- ◉ Les demandes sont faites en ligne via Educonnect.
- ◉ Pour les personnes qui le souhaitent, un dossier papier peut être donné.
- ◉ Dans ce cas, il doit être rendu complet au secrétariat afin d'être envoyé par nos soins à la Direction Académique qui étudie la demande.

LES INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

- ◉ Les inscriptions ont lieu en fin d'année scolaire (fin juin début juillet) dès que les réponses du tour d'affectation sont arrivées chez vous et / ou dans les établissements d'origine.
- ◉ Vous pouvez inscrire votre enfant en ligne via l'application Educonnect avant de retourner le dossier papier au lycée.

LES CODES EDUCONNECT / ENT ET PRONOTE

- Ils sont donnés aux nouveaux élèves dès la semaine de la rentrée mais ceux utilisés au collège sont toujours valables à l'entrée en 2^{nde} GT/ CAP / 3PM / 2^{nde} Pro....
- Ils sont à conserver toute la scolarité.
- Ces applications seront votre moyen privilégié de communication avec l'établissement car il n'y aura plus de carnet de correspondance.